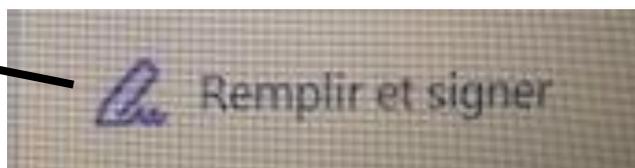
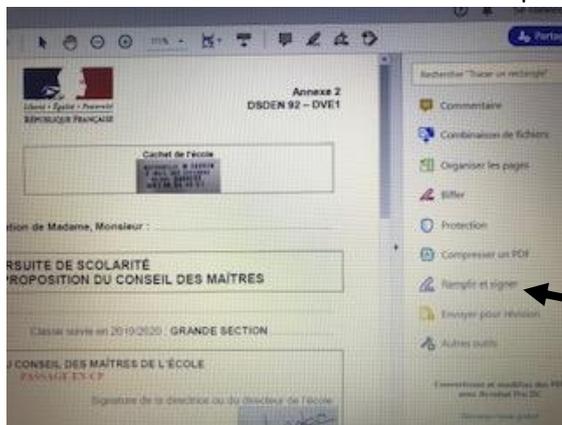


## Explications aux parents « Proposition avis de passage »

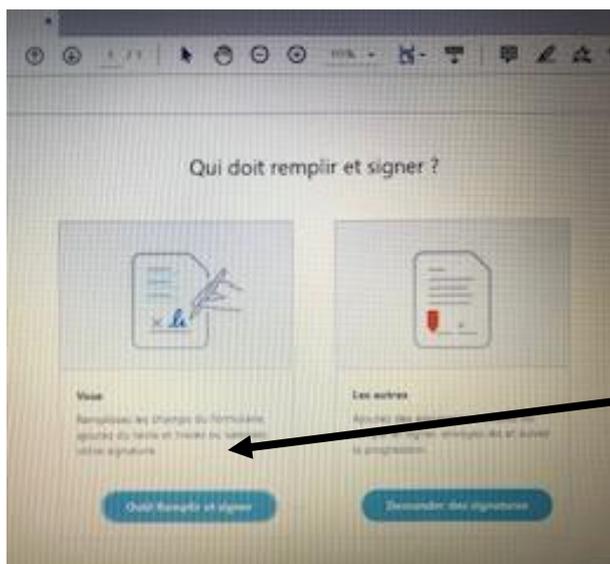
Vous avez reçu par mail la proposition du Conseil des maîtres pour l'avis de passage de votre enfant dans la classe supérieure.

Vous devez remplir cet avis de passage et le renvoyer complété par mail à l'enseignante de votre enfant **avant le mercredi 13 mai**.

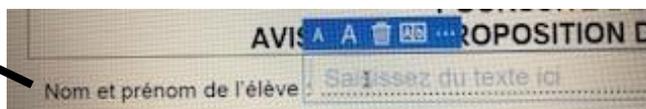
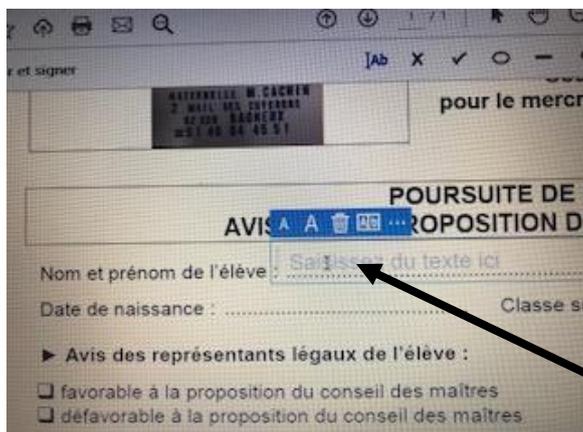
Ce document est en format PDF mais vous pouvez le compléter en sélectionnant l'onglet « Remplir et signer ».



En cliquant sur « remplir et signer », s'ouvre l'onglet « Qui doit remplir et signer ? ». Vous devez sélectionner « VOUS ».



Ensuite, vous pouvez remplir les différentes cases.



Si vous n'arrivez pas à effectuer cette démarche, vous pouvez envoyer directement un mail de réponse à l'enseignante de votre enfant.